LIGUE D'AUVERGNE DE TENNIS DE TABLE

Parc de l'Artière - 63122 Ceyrat

Tel: 04-73-24-90-55 Mail: latt.05@wanadoo.fr



CRITERIUM FEDERAL - SAISON 2016-2017

<u>2ème tour</u> <u>Dimanche 27 novembre 2016</u>

Féminines

<u>Lieu de la compétition</u>: Gymnase Pierre Ducourtial – Avenue Pierre Coubertin – 63510 AULNAT <u>Horaires:</u> Pointage à 9h30, début de la compétition à 10h et fin de la compétition prévue vers 16h

Organisateur: ATT AULNAT – Responsable Saugues Alain

Juge-Arbitre: Saugues Alain – 06 08 47 80 99

Délégué :

Rappel: Tout forfait non excusé dans les délais sera synonyme d'amende de 20€ pour le club et de non qualification de la joueuse pour le Championnat individuel régional (Auvergne Rhône Alpes)

Tout forfait doit être signalé au plus tard le mercredi 23 novembre à midi

* Soit par courrier soit par e-mail auprès du responsable régional du critérium : FEYDEL Thomas – 11 rue de Provence- 03300 Cusset . Mail : tfeydel@gmail.com

En dernière minute pour les cas exceptionnels et imprévisibles, prévenir celui-ci par téléphone **06.25.16.86.03** et uniquement à ce numéro, en l'absence de réponse du responsable, prévenir également le juge-arbitre de l'épreuve, afin d'éviter toute attente inutile sur le lieu de l'épreuve. Pour ces forfaits exceptionnels, il faudra faire parvenir une confirmation écrite au plus tard le lundi suivant la compétition (cachet de la poste ou date d'émission du mail ou du fax) accompagnée d'un certificat médical ou d'une explication circonstanciée du forfait.

DEROULEMENT SPORTIF

➤ A l'issue de chacun des trois premiers tours, la première des tableaux Dames, Juniors, Cadettes et Minimes accède obligatoirement pour le tour suivant au tableau National 2 de la même catégorie d'âge. <u>La première du tableau benjamines accède au tour suivant au tableau minimes</u>.

Toutes les joueuses inscrites au critérium fédéral évolueront au niveau régional. Dans le cas où 21 joueuses ou plus seraient qualifiées dans un tableau, un groupe de Régionale 2 serait créé pour les joueuses placées après la 17^{ème} position.

➤ Les tableaux féminins se dérouleront selon la formule correspondant au mieux au nombre de joueuses présentes. Au besoin, des joueuses de catégories différentes pourront être amenées à s'affronter sans que ces parties n'interviennent directement dans le classement final du critérium.

Le principe de poules, puis de tableau KO avec classement intégral, est appliqué à tous les échelons régionaux et dans toutes les catégories régionales avec les formules de compétitions suivantes :

➤ Pour un groupe de 16 joueuses, elles sont réparties en 4 poules de 4. Dans chacune des 4 poules de 4 composant cette division, toutes les participantes se rencontrent et sont classées de 1 à 4

A l'issue des poules, il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2 et les lettres C et D aux autres poules par tirage au sort.

Les joueurs classés de 1 à 3 sont alors placés dans un tableau de 16 de la manière C suivante:

- les premières de chaque poule sont placées aux numéros 1 à 4 d'après la grille.
- les deuxièmes de chaque poule sont placées aux numéros 5 à 8 d'après la grille.
- les troisièmes de chaque poule sont placées aux numéros 9 à 12 d'après la grille.

Les perdantes du premier tour et les quatrièmes de poules sont placées dans un tableau de classement de la manière suivante :

Classe	Poules				
-ment	A	В	C	D	
1 ^{er}	1	2	3	4	
2^{nd}	7	8	5	6	
3 ^{ème}	11	12	9	10	
4 ^{ème}	13	14	15	16	

- les perdantes du premier tour aux numéros dans le même ordre que leurs vainqueurs dans le tableau des gagnants de ce premier tour
- les quatrièmes de poule aux numéros 13 à 16 d'après la grille.

Ce tableau KO se déroule intégralement jusqu'à la finale.

- **Pour un groupe comportant de 13 à 16 joueuses**, elles sont réparties dans 4 poules comme dans le modèle du groupe à 16 joueuses en laissant inoccupées les places des joueuses manquantes pour compléter à 16. Le tableau KO final se poursuit dans les mêmes modalités que celui du groupe à 16 joueuses.
- **Pour un groupe de 12 joueuses,** elles sont réparties en 4 poules de 3, tous les participantes se rencontrent et sont classées de 1 à 3 dans chaque poule. A l'issue des poules, il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2 et les lettres C, D aux autres poules par tirage au sort.

Les premières de poule sont placées aux numéros 1 à 4 d'après la grille du tableau à 16 joueuses, les deuxièmes de poule sont placées aux numéros 5 à 8, et les troisièmes de poule sont placées aux numéros 9 à 12 de la même façon

Ce tableau KO se déroule intégralement jusqu'à la finale.

- **Pour un groupe de 8 à 11 joueuses,** elles sont réparties en 2 poules de 6, tous les participantes se rencontrent et sont classées de 1 à 6 dans chaque poule. A l'issue des poules :
 - Pour les 4 premieres de chaque poule : il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2. Les premières de poule sont placées aux numéros 1 et 2 d'après la grille, les deuxièmes de poule sont placées aux numéros 3 et 4 dans l'autre demi-tableau de leurs premières respectives, les troisièmes de poule sont placées aux numéros 5 et 6 dans le même demi-tableau de leurs premières respectives, mais dans le quart opposé et les quatrièmes de poule sont placées aux numéros 7 et 8 dans le même demi-tableau de leurs premières respectives, mais dans le quart opposé. Ce tableau KO se déroule intégralement jusqu'à la finale.
 - Pour les suivantes, ils disputent soit un match de classement (10 joueuses), soit une poule de classement (11 joueuses).
 - **Pour un groupe de 7 ou moins de joueuses,** elles disputent une poule unique.

Dispositions communes :

- **Retard** : A tous les échelons et dans toutes les catégories :
 - a) si une joueuse ne s'est pas présentée 15 minutes après l'appel de sa première partie, elle est déclaré forfait pour toutes les parties de la poule ;
 - b) si cette joueuse est présente avant la fin du déroulement de la poule, elle est classée quatrième de la poule et peut disputer le tableau final KO. Dans le cas contraire, elle est déclarée forfait pour le tour.

Abandon:

Toute joueuse ne disputant pas, lors d'un tour du Critérium fédéral, une partie comptant pour la poule dans laquelle elle est qualifiée ou abandonnant au cours de l'une d'elles, marque 0 point pour le tour considéré et descend dans l'échelon immédiatement inférieur. Le

- classement de la poule est établi en annulant les résultats des parties auxquelles elle a participé.
- Toute joueuse ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel elle est qualifiée à l'issue des poules <u>marque</u> 0 point pour le tour considéré et descend dans l'échelon immédiatement inférieur.
- Toute joueuse ne disputant pas une partie (autre que la 1^{re} partie) comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considérée battue (prise en compte pour l'établissement du classement individuel des joueuses, sauf si le WO est justifié et confirmé par le JA) pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

Les joueuses qualifiées

Elite Dames

Place	N° licence	Nom	Prenom	N° de Club	Nom du Club	Classement
2	6312541	DURAND	Laura	05630078	C L COURNON	10 / 1052
3	6314615	MAILLIER	Sandrine	05630015	ASTTRE RIOM	6 / 658
4	756457	BRIDAY	Brigitte	05630005	ATSCAF CLERMONT-FD	8 / 886
5	139898	FONTES	Christine	05430299	TT BRIVADOIS	9 / 959
6	638634	FOUGEROUX	Magalie	05630009	US CH. CLERMONT-FD	6 / 688
7	6314209	LEBAS	Anne	05630301	AL GERZAT	5 / 589
8	111610	PEREZ	Karine	05430237	CTT LE PUY - CHADRAC	7 / 762
9	6312706	BECK	Floriane	05630123	STADE CLERMONTOIS	8 / 839
10	6315298	TAILHANDIER	Muriel	05630123	STADE CLERMONTOIS	5 / 500
11	635949	RAY	Solange	05630301	AL GERZAT	5 / 506
12	6314647	RODRIGUES DA SILVA	Nathalie	05630185	TT CASTELPONTIN	7 / 773
13	6315630	PATRICIO	Delphine	05630123	STADE CLERMONTOIS	5 / 500

Moins 18 ans

1	6312337	GOUALARD	Maureen	5630123	STADE CLERMONTOIS	8 / 891
2	433597	RAMOND	Camille	05430291	TT ST JUST MALMONT	7 / 705
3	6312473	LEGROS	Marine	05630123	STADE CLERMONTOIS	5 / 500
4	433795	COURBON	Audrey	05430291	TT ST JUST MALMONT	8 / 825

Moins 15 ans

	1	6313075	LEGROS	Manon	5630123	STADE CLERMONTOIS	5 / 500
ſ	2	6316343	FLAUTRE	Eléonore	5630249	ATT AULNAT	5 / 500

Moins 13 ans

1	37340	GADET	Salomé	5030082	T T CUSSET	6 / 666
2	6315151	PREVOT	Jade	5630123	STADE CLERMONTOIS	6 / 640
3	6315263	LOPES	Lizea	5630123	STADE CLERMONTOIS	5 / 500

Moins 11 ans

1	6315508	GAUCHEROT	Leane	5630249	ATT AULNAT	5 / 500
2	6315441	ANNEREAU	Auriane	5630185	TT CASTELPONTIN	5 / 500
3	6315732	GUITTARD	Sarah	05630284	FOYER LAIC ROMAGNAT	5 / 500
4	6315838	BARLAND	Mathilde	05630289	TTS CELLES/DUROLLE	5 / 500
5	6315677	MOUSSY	Celestine	05630004	ASPTT CLERMONT-FD	5 / 500
	038385	IMBERT	Camille	05030042	ST-GERMAIN TENNNIS DE TABLE	5 / 500